

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

191

Mai 2024



• BUDGET 2024 •

**Un budget maîtrisé
malgré une année difficile**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

• RETOUR EN IMAGES •



23 ET 24 MARS

ESCALE'N JAZZ

La ville a swingué au rythme du jazz le temps d'un week-end ! Le festival urbisylvain a débuté le samedi par le concert des Double Deux à la Bibliothèque, a continué par la soirée du Woodtown orchestra et de Soul Fine, pour finir en beauté le dimanche avec les Rencontres chorégraphiques de Danse et Gym du Bois.

© Edwige Deniau

SAMEDI 16 MARS

CARNAVAL ET FEU D'ARTIFICE

Cette année, le carnaval de Bineau a été suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice (initialement prévus lors de la Fête de la Saint-Fiacre). Près de 2000 spectateurs se sont rendus au stade pour assister au bouquet final de cette journée de fête !

© Dominique Dubarry Loison



MADAME, MONSIEUR,



Le respect du stationnement fait-il suite à une prise de conscience de la part des usagers ou à l'obligation de respecter la réglementation face aux sanctions ? Telle est la question que l'on peut se poser.

Les contraintes liées à l'exécution de la première phase du chantier actuellement en cours rue du Grand Noyer ont nécessité de modifier le trajet de la ligne intercommunale de transport (ligne 17) reliant Epinay sur Orge à Orsay-Le Guichet, ainsi que la circulation sur une partie de la voie des Postes, qui de ce fait a augmenté. **A cet effet, pour permettre le croisement des véhicules, et aussi des cars, il a été nécessaire de supprimer le stationnement sur une partie de cette voie et ceci sans proposer d'autres solutions alternatives supplémentaires à celles existantes.**

On constate après quelques jours et quelques sanctions que l'on peut maintenant circuler, y compris en ce qui concerne les piétons sur les trottoirs, et se croiser en ce qui concerne les véhicules, en utilisant les emplacements hier utilisés pour le stationnement sauvage, mais actuellement laissés libres. En fait, chacun a su trouver une place pour son ou ses véhicules. Cette situation est en fait normale et doit le rester avec ou sans travaux dans le secteur. **Il s'agit de partager l'espace public avec tous les usagers.**

La circulation sur cette voie devrait décroître dès la fin globale des travaux qui prennent

aussi en compte les phases suivantes, allant de l'intersection de la rue du Grand Noyer avec la route des Joncs Marins, jusqu'à son intersection avec le Chemin des Berges. En termes de délai, compte tenu de la multiplicité des ouvrages à reprendre, nous visons la fin de l'année 2024.

En lien avec les investissements prévus, la troisième voie de circulation rue des Cailleboudes, entre son intersection avec la voie des Postes et jusqu'à la Nationale 20, augmentera la capacité de transfert du carrefour pour sortir de la ville. Sur la partie gauche de cette troisième voie seront réalisés des **emplacements de stationnement**, dont le mode de gestion et le périmètre sont à l'étude. Les logements construits dans ces secteurs de la RN20 possèdent des emplacements de stationnement pour leurs propriétaires ainsi que pour leurs locataires incluant même une mise à disposition gratuite dans les derniers bâtiments livrés et ceux à venir.

Nous devrions donc trouver des places de stationnement libres pour la clientèle des commerces ainsi que pour les visiteurs. A défaut...

Très cordialement,

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RETOUR SUR 2023

Un budget maîtrisé malgré une année difficile

Malgré la hausse des taux d'intérêts mais avec une inflation sensiblement en baisse comparée à l'année précédente, nous continuons nos investissements pour 2024 : optimisation énergétique des bâtiments communaux, création d'équipements destinés aux jeunes, construction et modernisation de nos écoles, entretien et gros travaux de voirie.

Le budget de FONCTIONNEMENT



RECETTES

2022 : 9 942 763 €
2023 : 10 440 740 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...

Le budget D'INVESTISSEMENT



RECETTES

2022 : 2 686 226 €
2023 : 2 531 132 €

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat, autofinancement

DÉPENSES

2022 : 8 797 701 €
2023 : 8 933 967 €

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)



DÉPENSES

2022 : 3 357 597 €
2023 : 2 497 591 €



EXCÉDENT DE CLÔTURE 2023
1 506 773 €

Objectif : garder la qualité des services proposés à la population en préservant un autofinancement

BUDGET 2024

Une trajectoire contrôlée de nos finances

- ✓ Finaliser les actions entreprises
- ✓ Accentuer nos actions en direction de la voirie
- ✓ Maintenir les taux d'imposition de la fiscalité directe (taxe foncière bâtie et non bâtie et taxe d'habitation pour les résidences secondaires)
- ✓ Maintenir des services publics de qualité
- ✓ Maîtriser la masse salariale
- ✓ Poursuivre la mutualisation des moyens matériels et humains avec les différentes collectivités de l'Agglomération Paris-Saclay
- ✓ Prendre en considération l'augmentation du coût de l'énergie.



Les taux d'imposition communaux restent inchangés en 2024

Le budget de FONCTIONNEMENT

RECETTES

2023 (réalisées) :
10 440 740 €
2024 (prévisionnelles) :
10 016 581 €



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 2023

6 223 600 €
Dépenses prévisionnelles d'équipement



DÉPENSES

2023 (réalisées) :
8 933 967 €
2024 (prévisionnelles) :
10 016 581 €



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Pour rappel, la loi SRU fixe pour objectif 25 % de logements sociaux sur la commune. Au 1^{er} janvier 2023, la commune comptait 611 logements sociaux, soit 19,36 %.

La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer une partie de l'investissement.

2023 : 1 506 773 €



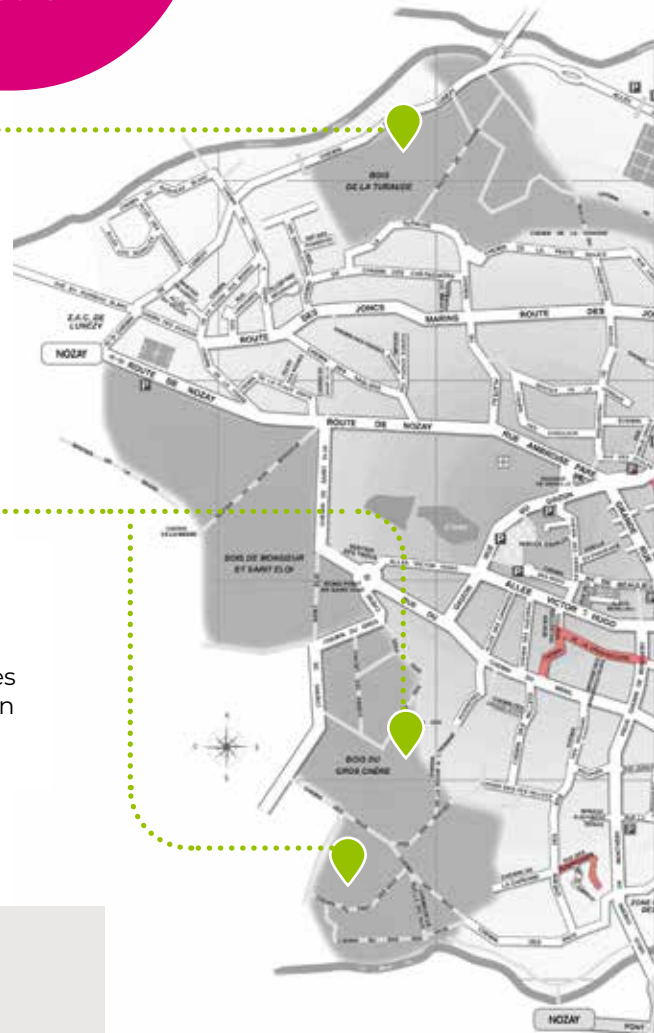
Les investissements en 2024 et après

Notre objectif est de préparer l'avenir de la commune en réalisant des projets tout au long du mandat en respectant les obligations légales et en maîtrisant notre capacité d'endettement.



ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années, une enveloppe de 50 000 € est prévue pour l'acquisition de parcelles foncières en Espaces Naturels Sensibles dans le but de poursuivre les actions en faveur de l'environnement.



• SUR TOUTE LA VILLE

URBANISME

Une révision du Plan Local d'Urbanisme est actuellement en cours. L'objectif est de garantir l'équilibre entre le nombre d'habitants et la capacité des équipements publics, et de maintenir l'activité économique sur une partie du territoire. Afin de conserver un cadre de vie agréable, une harmonie entre le bâti et le végétal sera préservée en limitant une trop forte densification des secteurs d'habitats individuels.



OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Une réflexion générale est portée sur l'ensemble des bâtiments communaux. La Ferme de la Croix Saint Jacques doit subir des travaux de rénovation : le changement des huisseries et une isolation par l'extérieur sont, entre autres, prévus.



JEUNESSE

Un city-stade sera créé chemin des Berges près de la structure jeunesse du SPOT.



Exemple de réalisation

VOIRIE

En 2024, la Commune prévoit d'effectuer les opérations de voirie suivantes :

- Rue du Grand Noyer, entre voie des Postes et route des Joncs Marins (1^{ère} tranche) : 573 588 €
- Rue du Grand Noyer, entre route des Joncs Marins (2^e tranche) et Chemin des berges (3^e tranche) : 498 048 €
- Parking Cailleboudes + 3^e voie : 565 531 €
- Réfection enrobé rue des Renondaines : 24 365 €
- Marquage ruelle des Nefliers : 7 000 €
- Chemin de la Grenouillère : 192 000 €

A savoir : la commune dispose d'une enveloppe annuelle de 350 000 € pour des travaux de voirie mais au regard des besoins, elle a fait le choix de doubler celle-ci soit 700 000 € pour 2024-2025.

SCOLAIRE

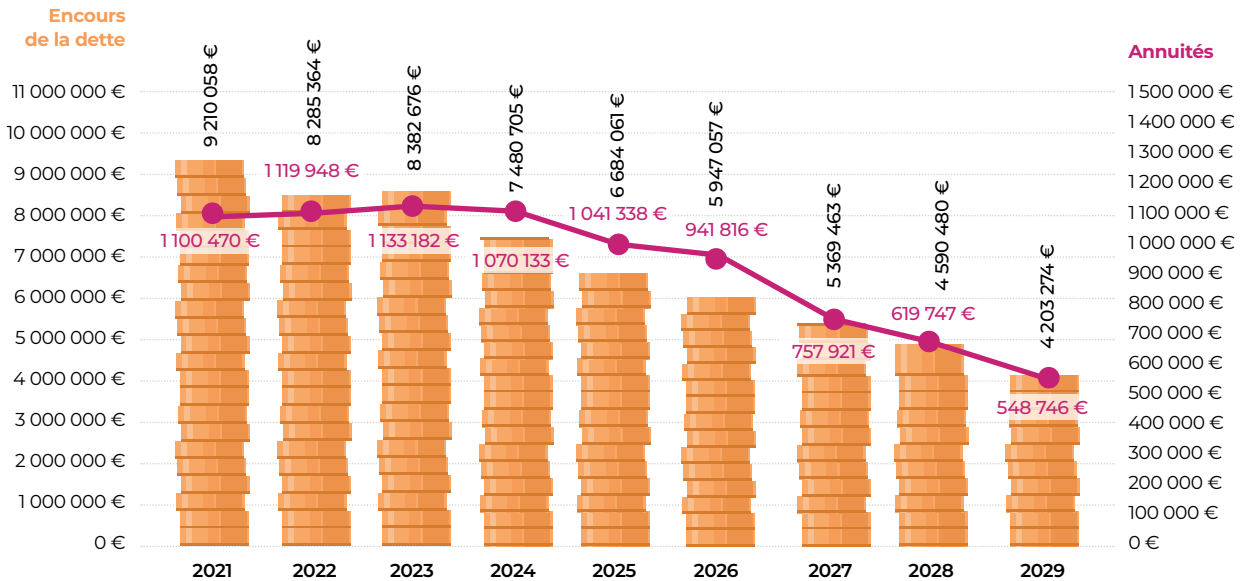
Située rue des Cailleboudes sur le terrain de l'ex-école Notre-Dame, la nouvelle école de quartier des Cailleboudes ouvrira à la rentrée 2025. L'ancien bâtiment a été entièrement réhabilité.





Zoom sur

La dette



L'emprunt

EN 2020

la Ville emprunte **1M €** pour acquérir l'ex-Ecole Notre Dame, rue des Cailleboudes.

DE 2021 À 2023

Pas d'emprunt

EN 2024

Un emprunt d'équilibre de **1 289 819 €** est prévu.

La dette par habitant en 2023



1 007 €
par habitant
et par an

Seuil d'alerte : 2 500 €

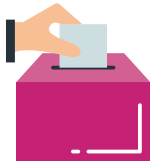


Le seuil d'alerte est un indicateur de santé financière pour une commune.



5,06 ANS
temps de
remboursement

Seuil d'alerte : 15 ans



ÉLECTIONS

Un seul tour pour élire nos représentants européens

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu le dimanche 9 juin 2024. Il n'y a qu'un seul tour. Les bureaux de vote de La Ville du Bois sont ouverts de 8h à 20h.

Découpage électoral :

Bureau n° 1 : Mairie, place du Général de Gaulle

Bureau n° 2 et 4 : Escale, chemin des Berges

Bureau n° 3 : Ecole des Renondaynes, vieux chemin de Montlhéry

Bureau n° 5 : Ecole des Bartelottes, chemin de Lunézy

Pensez à bien regarder le bureau dont vous dépendez avant de vous rendre dans votre bureau de vote habituel.

Vous allez être absent le jour du scrutin ? Pensez à déposer votre demande de procuration en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> **Attention, pour valider votre démarche, il faut ensuite se rendre au commissariat ou en gendarmerie. Renseignements, service Etat civil, 01 64 49 59 49**

AUTORISATIONS D'URBANISME

Déposez vos demandes en ligne !

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique.

Facilitez vos démarches grâce au GNAU : une solution **simple** (il n'est plus nécessaire d'imprimer vos documents en plusieurs exemplaires), **accessible** depuis chez vous 24h/24 et sécurisée pour déposer vos dossiers (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...).

Le portail GNAU est accessible via www.lavilledubois.fr (en page d'accueil).

Vous pouvez vous inscrire en créant un compte spécifique au Guichet rattaché à votre adresse mail. Dès votre connexion, vous pourrez alors créer et suivre votre dossier selon les différentes étapes, du dépôt de la demande jusqu'à la décision rendue par l'administration. Durant toute la procédure, vous pouvez également consulter les pièces jointes transmises par le service instructeur.



Besoin d'aide pour faire vos courses ?

Le CCAS organise chaque semaine un service de navette vers les centres commerciaux afin que les seniors et/ou personnes handicapées puissent faire leurs courses sereinement. Le minibus passe devant chez vous et vous amène le mercredi chez Carrefour et le vendredi chez Aldi et Pom'chou. Après 1h30 de « temps libre », le chauffeur vous aide à charger, puis à décharger, vos courses. Ce service gratuit fonctionne toute l'année, sauf en août. **Inscriptions auprès du CCAS au 01 69 63 32 79**

Parcelles disponibles aux Jardins partagés

8 parcelles de 40 m² sont disponibles à la location sur le site des jardins partagés du Rouillon, allée Jacques Tati, au nord de la commune. **Renseignements et inscriptions auprès du service Urbanisme, urba@lavilledubois.fr**

Idée de balade

Venez découvrir le parc de la Maison culturelle des Joncs Marins (195 route des Joncs Marins) ouvert au public tous les jours de 9h à 20h (du 1^{er} avril au 31 octobre) et de 9h à 17h (du 1^{er} novembre au 31 mars). Des expositions et des animations sont régulièrement organisées dans la maison culturelle. Suivez l'actualité !

• NOUVELLE ACTIVITÉ •



NANJO Traiteur

« Succombez à la gourmandise avec Nanjo Traiteur ! Vous recherchez une expérience culinaire inoubliable pour vos événements ? Nous sommes là pour vous et vous offrons un service personnalisé en créant un menu sur mesure qui correspond à vos goûts, vos préférences et votre budget. Contactez-nous dès à présent pour réserver votre date et commencer à planifier un festin inoubliable ! »

06 66 49 41 47, contact@nanjo.fr, [@_nanjo](https://www.instagram.com/nanjo)

CADRE DE VIE

Que faire de ses encombrants ?

Stop aux dépôts sauvages sur les trottoirs qui gênent nos concitoyens, polluent la ville et coûtent de l'argent au contribuable ! Des solutions simples existent, elles sont plus respectueuses de l'environnement mais également d'autrui et elles sont à portée de main. Pensons-y avant de déposer ses meubles ou ses vêtements sur l'espace public !

- **collecte devant le domicile par le SIOM (service gratuit).** Enlèvement des Encombrants et des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) à la demande, sur appel au 01 83 63 50 03. Une date de collecte vous est proposée. La veille du passage, placez vos encombrants devant votre domicile. Le jour J, le camion-benne les collectera.
- **dépôt à la Déchèterie 2 Avenue des 2 Lacs, 91140 Villejust (service gratuit).** Textiles, mobilier, chaises, fauteuils, tables, literie, meubles, petits appareils électriques (sèche-cheveux, rasoir...) gros éléments « froid » (congélateur, réfrigérateur) gros éléments « hors froid » (four, lave-linge) peuvent être déposés **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le**

dimanche de 9h à 12h45. La déchèterie sera ouverte les jours fériés : 8, 9 et 20 mai. Pensez aussi à y apporter vos bibelots et meubles que vous n'utilisez plus pour les déposer dans les caissons dédiés au réemploi ! Une fois récupérés et restaurés, Emmaüs les revend au profit de sa communauté.

- **vente lors d'une brocante** (prochaine date : 22 septembre en centre-ville), d'un vide-maison (prochain en 2025), d'un baby-puces (organisé chaque année début mai)
- **vente, don ou échange via les réseaux sociaux de proximité** ou des applications dédiées (groupe Facebook Entraide urbisylvaine, Le Bon coin, Vinted...)
- **reprise gratuite à l'achat des appareils par le distributeur.** Si vous achetez une ampoule ou un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, le magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison.
- **apport de textiles usagés dans les magasins** proposant des services de collecte et recyclage, mais aussi lors de la collecte de textiles organisée chaque année dans notre ville par le SIOM.



COLLECTE Retour sur la collecte de textiles organisée par le SIOM

1750 kg de vêtements, linge de maison et chaussures usagés ont été déposés le 23 mars dernier ! Autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés mais qui contribuent à l'insertion de personnes en difficulté par la création d'emplois durables. En effet, les textiles collectés sont valorisés à 90 %. De quoi allier protection de l'environnement et geste solidaire !



Chaque mois,
un nouveau geste
pour la planète

Comparez l'empreinte carbone de vos vêtements

<p>101,42 kg CO₂e</p> <p>1 manteau</p>	<p>86,91 kg CO₂e</p> <p>3 pulls (en acrylique)</p>	<p>64,34 kg CO₂e</p> <p>10 t-shirts (en coton)</p>
<p>466 km en voiture (moteur thermique)</p>	<p>35 301 email</p>	<p>1 005 heures de streaming vidéo</p>
<p>14 repas avec du boeuf</p>	<p>78,3 repas avec du poisson gras</p>	<p>249 km en avion (court courrier)</p>
<p>1,09 pourcents de l'empreinte carbone d'un citoyen français</p>	<p>0,93 pourcent de l'empreinte carbone d'un citoyen français</p>	<p>0,69 pourcent de l'empreinte carbone d'un citoyen français</p>

Pour calculer l'impact carbone, on prend en compte les émissions de CO₂e à toutes les étapes de la vie du vêtement : depuis la production de matières premières (coton, laine, polyester...), en passant par sa fabrication, sa distribution dans des magasins ou en ligne, son utilisation et son entretien (lavage, séchage en machine).

Le saviez-vous ? En moyenne, les Français n'utilisent qu'un tiers des chaussures qu'ils possèdent.

Source : impactco2.fr

RETOUR EN IMAGES

Semaine de la Petite Enfance du 16 au 23 mars



Viens, je t'emmène... au jardin, et à la plage ! Lors de cette semaine d'animations, enfants, parents et professionnels se sont réunis autour d'ateliers d'expérimentation (massages bébé, motricité, transvasement...) visant à favoriser les rencontres autour de l'éveil du tout petit.



RELAIS PETITE ENFANCE Bienvenue !



Solange Charpentier a pris ses fonctions d'animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) le 22 avril dernier

suite au départ en mutation de Nelly Dermigny. Après 20 ans d'expérience dans le domaine de la Petite Enfance, dont 10 ans

au sein d'un Accueil Parents-Enfants, Solange est la nouvelle interlocutrice chargée du guichet unique d'information sur les modes de garde pour les familles et accompagne les assistantes maternelles et futures candidates dans l'exercice de leur métier. Les permanences proposées par le RPE reprendront à partir du 21 mai avec des permanences téléphoniques les mardis et vendredis de

13h30 à 15h30 et des permanences sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 17h à 19h. Les animations collectives à destination des assistant.e.s. maternel.le.s et des enfants reprendront d'ici l'été.

L'Accueil Parents Enfants le vendredi matin a d'ores et déjà redémarré. Le programme est consultable chaque mois en page Famille (ci-dessous).



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) **tous les vendredis matin des semaines paires de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.**

Prochaines permanences « Accompagnement maternel, pesée et conseils » :

Vendredis 17 et 31 mai

Biblio-bébé

Mercredis 15 mai et 26 juin, de 10h à 11h

Matinées réservées aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent.

Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h.

Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale.

Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 10 mai : Fermeture (pont de l'Ascension)

Vendredi 17 mai : Pique-Nique collectif au Parc des Templiers, sur inscription. RDV sur le parking de l'Escale à 9h30 ou directement sur place à 10h. Apporter son Pique-nique. Co-voiturage possible pour les parents non véhiculés.

Vendredi 24 mai : Atelier transvasement « Jeux d'eau ou sable magique »

Vendredi 31 mai : Atelier moteur (sous réserve). RDV à 10h au Dojo des Bartelottes.

EXPOSITION

Exposez votre vision artistique de la commune à la Maison Culturelle !

A l'occasion des Journées du Patrimoine 2024, la Ville organise une exposition du patrimoine urbisylvain vu par les artistes de tout âge, amateurs ou professionnels.

Il s'agit de laisser libre cours à son imagination pour représenter la commune ou ses habitants, de façon reconnaissable, abstraite ou symbolique. Toutes les techniques créatives sont admises, hormis la photo : crayons de couleur, gouache,

acrylique, encre, fusain, pastel, huile, aquarelle, graff, découpages, collages...

Inscription jusqu'au 7 septembre via le formulaire disponible sur www.lavilledubois.fr à renvoyer au service Culturel (inscription gratuite obligatoire).

L'exposition se tiendra les 21 et 22 septembre à la Maison Culturelle des Joncs Marins (195 rue des Joncs Marins).

CONCOURS

Avis aux passionnés de photographie



La Ville lance un concours photo pour habiller les murs menant à la Maison Culturelle des Joncs Marins (MCJM). Enfants, adolescents et adultes, amateurs ou professionnels, vous pouvez tous participer !

Seul impératif : les clichés doivent représenter la commune de La Ville du Bois en noir et blanc.

Les photos des lauréats seront imprimées en grand format et exposées de manière pérenne en extérieur, au niveau de l'entrée de la MCJM, à partir du premier trimestre 2025.

Le concours est ouvert jusqu'au 31 décembre 2024. Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur www.lavilledubois.fr

CULTURE

Soirée-théâtre « Mouton noir »



Par la Compagnie d'un soir

Pendant que sa mère fait de l'aérobic, des courses et des petits plats, Camille, 15 ans, s'enfoncé chaque jour un peu plus dans un douloureux quotidien rempli d'humiliations, de pièges et de menaces.

Sans doute Camille est-elle une jeune fille un peu spéciale, trop renfermée... Mais qui l'écoute ? Qui essaie de saisir les petits signes qui constituent autant d'appels à l'aide face au harcèlement dont elle est victime ? A partir de 12 ans.

Samedi 25 mai, 20h30

Escale, salle H.G. Adam

Tarif au chapeau

Sans réservation.

DU 4 AU 18 MAI

Exposition Egalité filles-garçons, parlons-en !

L'égalité, ce principe est au cœur de la République française, qui l'affirme dans sa devise « Liberté, égalité, fraternité » et dans sa Constitution. Mais qu'en est-il en matière d'égalité filles-garçons ? Filles et garçons ont-ils la même place dans la société ? Mixité, parité... est-ce que ça existe partout ?

DU 22 MAI AU 8 JUIN

Exposition Impressions d'Amérique des éditions Gallmeister



Chaque couverture exposée vous invite à plonger dans l'univers d'un auteur.

Vendredi 7 juin à 18h30, présentation

des métiers de l'édition par Benjamin Guérif, responsable éditorial chez Gallmeister. Ouvert à tous.

VENREDI 24 MAI À PARTIR DE 18H

Je lis, j'aime, j'en parle !

Venez échanger autour de vos coups de cœur littéraires.

Renseignements, Bibliothèque, 01 64 49 59 41,

bibliotheque@lavilledubois.fr

Suivez la Bib sur

[@bib.lavilledubois](https://www.instagram.com/bib.lavilledubois)

Portes ouvertes Atelier du Yoga



Vous souhaitez trouver une activité où il est possible de prendre du temps pour vous tout en prenant également soin de vous ? Le Yoga est l'activité idéale pour vous ressourcer et contrairement aux idées reçues, elle s'adresse à tous ! Vous aurez la satisfaction de constater rapidement vos progrès et d'acquérir un état d'apaisement mental et physique quel que soit votre niveau. Nos professeurs Stéphanie et Maryline vous guideront sans risque vers une pratique adaptée à votre condition physique et vous aideront à soulager vos tensions musculaires et nerveuses.

Les nouveaux membres du bureau et les professeurs vous accueilleront lors des journées portes ouvertes le mercredi 22 mai à partir de 17h30 et le jeudi 23 mai en matinée à partir de 9h ainsi qu'en soirée dès 18h dans la salle HG Adam (1^{er} étage de l'Escale) pour découvrir le Yoga. Des tapis seront mis à votre disposition, prévoyez juste une tenue confortable, une serviette pour couvrir le tapis et une couverture pour la relaxation.

Alors, tous à vos tapis, venez avec votre bonne humeur et partageons ensemble cette pratique ancestrale. NAMASTE !

Infos et horaires sur apy-lvdb.jimdosite.com

Nouveaux membres du bureau :
Présidente : Brigitte GUENET
Secrétaire : Danièle HUMBERT
Trésorière : Sophie CHAPTAL
Trésorière adjointe : Nadia MERCIER

Nouveaux grades au Karaté club



Les 9 et 10 mars derniers a eu lieu le passage de grade fédéral, où bon nombre de candidats, venus de tout le département, s'est essayé à l'exercice. Tout comme au mois de décembre, quelques adhérents du club, fin prêts pour ce moment important dans la vie de notre pratique, se sont présentés à l'examen.

C'est avec fierté que nos adhérents ont décroché le grade auquel ils se sont présentés sur ces deux sessions. Nous comptons désormais 3 nouvelles ceintures noires 1^{er} Dan et 2 ceintures 2^e Dan.

Contact, 06 81 89 72 15, club.karate.vdb@gmail.com

RETOURS EN IMAGES



29 femmes ont participé au cours d'initiation au self-defense organisé lors de la Journée des Droits de la Femme le 8 mars dernier par Mastro Defence System.

Astula du Bois, qui dispense des cours d'alphabétisation sur la commune, a organisé le dimanche 24 mars une sortie à Paris pour faire découvrir à ses apprenants un spectacle au théâtre Mouffetard (5^e arrondissement). La pièce a été suivie d'une table ronde avec les acteurs et d'un pot offert par le théâtre.



La 5^e édition des Puces des couturières et loisirs créatifs, le dimanche 10 mars dernier, a enchanté les exposants et les visiteurs. L'exposition des créations des ateliers de l'association Décore Moi a été appréciée. Remerciements à tous les bénévoles !

Festival MOZAIQ le samedi 1^{er} juin

Rendez-vous place Beaulieu sous le chapiteau de bambou pour fêter la diversité culturelle !
De 14h à 19h :

- **Musiques du monde** : Chine, Madagascar, Afro-jazz, mais aussi françaises : Bretagne, Auvergne, et poésie en musique.

- **Stands associatifs** pour découvrir les spécificités culturelles et participer à des jeux ou ateliers.

- **Toto, artiste urbisylvain**, invitera les visiteurs à créer un arbre de la diversité.

Bal de 20h à minuit avec le groupe camerounais Afro Groove Fusion. Stand restauration : crêpe au goûter et barbecue le soir. Venez passer une journée enrichissante, vibrante et chaleureuse dédiée à la découverte culturelle et musicale !

Contact, 06 20 60 48 99, info@association-mozaiq.org

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Nous saluons l'intérêt que porte la municipalité à nos écoles ! La requalification de la RN20 a bon dos... Alors que des communes voisines ont fait le choix d'attendre l'éventuelle arrivée massive d'enfants, nos élus se sont payés le luxe d'anticiper et de construire non pas une mais deux écoles pour finalement désormais réfléchir et se dire qu'elles sont peut-être trop nombreuses ! Maintenant que les Bartelottes et désormais les Cailleboudes sont sorties de terre, deux écoles existantes qui étaient en capacité d'absorber en partie les effectifs grandissant liés au renouvellement urbain seront peut-être rasées. Revenons sur le cas des Renondaynes, soi-disant vieillissante, et pour laquelle la municipalité a investi quelques milliers d'euros dans sa rénovation : remplacement du système de chauffage, des huisseries, de la toiture, des sols, sans parler de la redistribution interne des locaux. A Marie Curie, la liste est tout aussi longue. Il est temps effectivement d'ouvrir la discussion avec les équipes et les parents d'élèves qui ne cessent de subir des décisions municipales provoquant l'instabilité, depuis désormais de nombreuses années. Que devient le projet d'écoles de quartiers ?

Grégory NOFERI
Pour Vert Autrement



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

En finance, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'année 2023 a été particulièrement complexe pour les finances de la ville notamment avec une hausse subie de 57% du coût de l'énergie. La ville a également dû supporter une baisse de ses recettes en matière de taxes et impôts (droits de mutation, bases imposables, droits sur la publicité ...). Heureusement, nous étions préparés et l'expérience de notre nouvelle responsable des finances a permis de faire face aux aléas subis. Les challenges ont été relevés, les services maintenus et les finances sont saines. Notre épargne nette et notre capacité d'autofinancement n'ont jamais été aussi élevées et notre taux d'endettement est très faible. Cette année encore, nous maintenons les taux de la fiscalité locale et nous continuons nos investissements tels que la poursuite de l'optimisation énergétique des bâtiments, la création d'équipements destinés aux jeunes, la construction et la modernisation de nos écoles. L'année 2024 semble plus propice et nous permet d'accentuer nos actions en direction de nos voiries (entretien et gros travaux), pour lesquels les budgets étaient limités jusqu'en 2023. Je vous souhaite le meilleur pour l'année 2024.

Guy ERNOUL
Adjoint au maire chargé des Finances



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

Yannick GUINETTE

Benjamin DEFAYE

État civil

Bienvenue

1^{er} mars : Malo PACRAUD
31 mars : Valentina LOPES

Félicitations

9 mars : Pierre-Yves VIGNAU et Justine JACQ
9 mars : Stéphanie GONCALVES et Kevin BOSSERT

Condoléances

24 mars : Catarina FERNANDES CORREIA
30 mars : Denise DESPATIS veuve PUBELLIER



Jeunes urbisylvains : votre compte KLARO offert

Vous avez entre 17 et 25 ans ? L'Agglomération Paris-Saclay vous offre un compte KLARO ! Bénéficiez d'un complément de pouvoir d'achat pour vous et votre foyer : KLARO trouve les aides auxquelles vous êtes éligibles parmi plus de 1500 aides. Pour créer votre compte et découvrir vos aides, rendez-vous sur app.klaro.fr

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
Contact : marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

i Avenue des Deux-Lacs, Villejust - Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr -
i Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus M 151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le M 154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus M 152** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Les Côteaux à Longjumeau - Les Renondaynes
- **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •

• Du 21 mai au 2 juin •

Exposition Bocquel – Jouvin

Venez découvrir les œuvres de deux artistes locaux lors d'une exposition conjointe à la Maison Culturelle ! Jean-Pierre Bocquel, alias Jipé, est un sculpteur, céramiste et verrier, à l'origine de sculptures monumentales et de performances partout en France. Entre deux expositions, il intervient également en entreprise et dans les écoles.

Artiste peintre spécialiste de la peinture à l'huile, Jean-Claude Jouvin restitue par-delà ses paysages, des personnages et des objets, une vision insolite et poétique empruntant au réel et à l'imaginaire.

Maison culturelle des Joncs Marins, 195 route des Joncs Marins
Mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche 15h-18h / Mercredi 10h-12h et 15h-18h

Du 4 mai au 18 mai

Exposition « Egalité filles-garçons, parlons-en ! »

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Samedi 4 mai, 9h-13h

Baby-puces 0-5 ans

Escale, 14 chemin des Berges

Dimanche 5 mai

Brocante en centre-ville

Rue du Grand Noyer + Grande Rue + Avenue de Beaulieu

Mercredi 8 mai, 11h30

Commémoration du 8 mai 1945

Rendez-vous 11h30 place du Général de Gaulle

Du 21 mai au 2 juin

Exposition Bocquel - Jouvin

Maison culturelle, 195 route des Joncs Marins

Du 22 mai au 8 juin

Exposition « Impressions d'Amérique »

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Par les Editions Gallmeister

Mercredi 22 et jeudi 23 mai

Portes-ouvertes de l'Atelier pour le Yoga

Escale, salle HG Adam, 14 chemin des Berges

Vendredi 24 mai, 18h

Je lis, j'aime, j'en parle !

Bibliothèque, 11bis rue des Ecoles

Venez échanger autour de vos coups de cœur littéraires.

Samedi 25 mai, après-midi

Color Run

CR9 – chemin de Lunézy

Sur inscription auprès du service Educatif, educatif@lavedubois.fr

Samedi 25 mai, 20h30

Soirée-théâtre « Mouton noir »

Escale, salle H.G. Adam

Par la Compagnie d'un soir
A partir de 12 ans. Tarif au chapeau.
Sans réservation.

Dimanche 26 mai

Tour Paris-Saclay

Départ du château de Belleville à Gif-sur-Yvette.

4 boucles de 8, 25, 44 et 66 km pour les sportifs confirmés ou simple pratiquants et amateurs de balades en famille. Inscriptions jusqu'au 26 mai sur www.paris-saclay.comSamedi 1^{er} juin, de 14h à minuit

Festival de la Diversité

Place Beaulieu

Par l'association Mozaïq
Gratuit, ouvert à tous

Vendredi 7 juin, 18h30

Rencontre autour des métiers de l'édition

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

En présence de Benjamin Guérif, responsable éditorial chez Gallmeister.
Ouvert à tous.

Samedi 8 juin, 20h30

Soirée-théâtre

Escale, salle H.G. Adam

Spectacle de fin d'année de la Scène des Bois

Dimanche 9 juin

Elections européennes

JUIN EN BREF

Dimanche 16 juin : gala de l'école de musique

Dimanche 16 juin : animations aux Jardins du Rouillon (Printemps de l'Agglo)

Mardi 18 juin : commémoration

Vendredi 21 juin : fête de la musique

Samedi 22 juin : soirée-théâtre

Vendredi 28 juin : Kid's party et fête de la jeunesse

Samedi 29 et dimanche 30 juin : gala de Danse et Gym du Bois

